

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES PLAN D'ÉTUDES DU PILIER LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET VARIATIONNELLE DU FRANÇAIS

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Ce pilier s'articule autour d'un tronc commun obligatoire sur la linguistique historique du français, la langue et la littérature françaises du Moyen Âge et la variation géographique et sociolinguistique du français en francophonie.

Les étudiant-e-s complètent leur formation en approfondissant des thématiques à option qui relèvent de la littérature médiévale, de la linguistique historique (lexicographie, analyse philologique de textes), des français régionaux, des dialectes gallo-romans modernes (oïliques, francoprovençaux, occitans), des langues créoles à base française. Une place importante est accordée à la méthodologie de recherche autant en histoire de la langue qu'en dialectologie et sociolinguistique ; des enquêtes de terrain sont organisées régulièrement avec les étudiant-e-s.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Linguistique historique et variationnelle du français peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS,
- Pilier secondaire à 60 ECTS,
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules et en bloc (mémoire) : les Modules 1 à 2 forment le premier palier de 30 ECTS dans le pilier ; ils doivent être validés en principe au plus tard à la fin du 4^e semestre d'étude.

Les piliers secondaire et principal proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Le pilier a comme prérequis une connaissance de base du latin. Si l'étudiant-e n'a pas de latin dans son titre d'entrée à l'université, elle ou il a la possibilité de rattraper ces connaissances en parallèle à ses études de Bachelor. Ces enseignements de latin, qu'il est conseillé de suivre dès la première année pour pouvoir mieux suivre les enseignements de base, pourront être crédités dans le bloc 1 (Compétences transversales I) du pilier secondaire à 60 ECTS. Si un autre pilier exigeant le latin fait partie de la configuration du Bachelor, les crédits se répartissent sur les deux piliers.

Les Blocs 1 et 2 (Compétences transversales I et II) comprennent des enseignements dispensés par d'autres Instituts de la FLSH (littérature française, linguistique française, linguistique appliquée, littérature latine, paléographie, écriture et argumentation, etc.), ainsi que d'autres Universités partenaires de l'UniNE et du Centre de langues de l'UniNE pour le Bloc 2.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER MINIMAL, SECONDAIRE ET PRINCIPAL

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'histoire du français	15
Module 2	Introduction à la variation du domaine galloroman	15
Total		30

Le **Module 1** se compose de :

- un cours d'introduction à l'histoire du français de 3 ECTS, validé par un examen oral ;
- un programme de lecture de 3 ECTS, validé par une évaluation interne notée ;
- des travaux pratiques de 3 ECTS, validés par une évaluation interne notée, liés au cours annuel de méthode ;
- un cours annuel de méthode de 6 ECTS, validé par un examen écrit, qui a comme prérequis d'avoir déjà suivi le cours d'introduction et le programme de lecture.

Le **Module 2** se compose de :

- un cours d'introduction à la variation de 3 ECTS, validé par un examen oral ;
- un atelier sur les méthodes et les outils d'analyse de la variation de 3 ECTS, validé par une évaluation interne notée ;
- un proséminaire sur la recherche de terrain de 3 ECTS, validé par un travail personnel qui s'accompagne d'un voyage d'étude de terrain et a pour prérequis d'avoir déjà validé l'atelier sur les méthodes et les outils de la variation ;
- un voyage d'étude de terrain de 6 ECTS, validé par un travail personnel qui s'accompagne d'un proséminaire sur la recherche de terrain et a pour prérequis d'avoir déjà validé l'atelier sur les méthodes et les outils de la variation. En cas d'incapacité de l'étudiant-e à participer au voyage d'étude ou d'impossibilité à l'Institut des sciences du langage d'organiser un voyage, une alternative sera proposée sous la forme d'un dossier individuel incluant l'établissement d'un corpus (oral, écrit, enquête, etc.) en lien avec le proséminaire et avec une question de recherche qui sera analysée dans le travail.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'histoire du français	15
Module 2	Introduction à la variation du domaine galloroman	15
Module 3	Littérature médiévale	12
Module 4	Sociolinguistique et histoire de la langue	12
Bloc 1	Compétences transversales I	6
Total		60

Les **Modules 1 à 2** sont décrits plus haut.

Le **Module 3** se compose de :

- un cours de spécialisation d'analyse philologique et linguistique de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée ;
- un séminaire de littérature médiévale de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 4** se compose de :

- un cours de méthode en histoire de la langue de 3 ECTS, validé par un examen écrit ;
- un programme de lecture en sociolinguistique ou histoire de la langue de 3 ECTS, validé par un travail écrit personnel noté ; en cas d'échec dans l'un des sujets, il est possible de suivre l'autre ;
- un cours de spécialisation en sociolinguistique de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée.

Le **Bloc 1** se compose de :

- l'enseignement de latin pour les étudiant-e-s qui ont une maturité sans latin ;
- pour les autres étudiant-e-s, un ou plusieurs enseignements optionnels à hauteur de 6 ECTS dispensés par d'autres instituts de la FLSH (littérature française, linguistique française, linguistique appliquée, littérature latine, paléographie, écriture et argumentation, etc.), choisis par l'étudiant-e en accord avec la ou le responsable de pilier.

Pilier principal (90 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'histoire du français	15
Module 2	Introduction à la variation du domaine galloroman	15
Module 3	Littérature médiévale	12
Module 4	Sociolinguistique et histoire de la langue	12
Bloc 1	Compétences transversales I	6
Module 5	Littérature médiévale II	12
Bloc 2	Compétences transversales II	9
Bloc 3	Mémoire de Bachelor	9
Total		90

Les **Modules 1 à 4** et le **Bloc 1** sont décrits plus haut.

Le **Module 5** se compose de deux séminaires de littérature médiévale de 6 ECTS chacun, validés chacun par une évaluation interne notée. En cas d'échec définitif à l'un ou l'autre des séminaires, l'étudiant-e a la possibilité de suivre un autre séminaire sur une autre thématique. Mais cette possibilité ne peut être utilisée qu'une seule fois.

Le **Bloc 2** se compose d'un ou plusieurs enseignements optionnels choisis par l'étudiant-e dans l'offre de la Faculté et/ou dans d'autres universités grâce aux réseaux du Triangle Azur ou de BeNeFri jusqu'à hauteur de 9 ECTS, ou alors d'un ou plusieurs cours d'allemand ou d'anglais scientifiques au Centre de langues. Ces enseignements sont choisis par l'étudiant-e suivant son souhait de spécialisation et validés par la ou le responsable de pilier.

Le **Bloc 3** comprend le mémoire de Bachelor, qui se fait sur une thématique en dialectologie, en sociolinguistique, en histoire de la langue ou en littérature médiévale, choisie par l'étudiant-e. Il est validé par une évaluation interne notée (soutenance).

PROGRAMME DES COURS

La liste des cours offerts annuellement (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :

- Décrire les principales étapes de l'évolution de la langue française et des dialectes galloromans ;
- Identifier les différentes variations de la langue française et/ou des langues galloromanes ;
- Illustrer les différentes variations de la langue française et/ou des langues galloromanes ;
- Interpréter des textes simples de l'ancien et du moyen français.

2. Application des connaissances et de la compréhension :

- Appliquer les connaissances acquises en langue française du Moyen Âge à des textes littéraires ;
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'enquête linguistiques ;
- Appliquer les connaissances acquises en sociolinguistique et/ou dialectologie à un cas particulier ;
- Utiliser les dictionnaires de référence et les outils d'analyse de la discipline.

3. Capacité de former des jugements :

- Justifier l'utilisation des différentes méthodes d'enquête linguistique ;
- Analyser une situation linguistique en termes de variation.

4. Savoir-faire en termes de communication :

- Synthétiser à l'oral et à l'écrit différentes observations et points de vue théoriques sur une question donnée ;
- Présenter une analyse critique.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie :

- Synthétiser les informations importantes à retenir sur un sujet à partir d'une bibliographie donnée ;
- Construire un petit corpus de travail pour une analyse linguistique.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type d'enseignement</i>		<i>Définition/Contenu</i>	<i>Crédits</i>	<i>Evaluation</i>	
Cours	Cours d'introduction	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ECTS	Examen oral	
	Cours de méthode	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ou 6 ECTS	Examen écrit	
	Cours de spécialisation	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Approfondissement de certains thèmes et sujets	6 ECTS	Evaluation interne	
Lectures		L	Travail individuel sur un ensemble déterminé d'ouvrages ; compte-rendu critique	3 ECTS	Evaluation interne non notée
Mémoire de Bachelor		M	Travail personnel (max. 20 pages) sur une question choisie par l'étudiant-e d'entente avec l'enseignant-e	9 ECTS	Evaluation interne notée (travail écrit + soutenance)
Proséminaire		P	Exposé + discussion d'ensemble Travail individuel sur un sujet donné	3 ECTS	Evaluation interne (travail personnel)
Séminaire		S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu propice d'échanges et de discussions Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	6 ECTS	Evaluation interne notée
Terrain (camp, excursion, voyage d'études, fouilles, séjour linguistique, etc.)		T	Toute activité (excluant les stages et les lectures) pratiquée en dehors des salles de cours Présentation, rapport	6 ECTS	Evaluation interne (travail personnel)
Travaux pratiques et Ateliers		TP	Enseignement lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe	3 ECTS	Evaluation interne notée